

## Liens Communautaires

### Code de Service NFOCUS

#### Connexion Communautaire TBI 2202

#### Définition du Service

Community Connections est un service destiné aux adultes âgés de 18 ans et plus bénéficiant de la dérogation pour traumatisme crânien (TBI). Il offre un soutien et une assistance personnalisés pour permettre aux participants de participer à des activités communautaires ou sociales. Les services visent à aider les participants à s'engager ou se réengager dans des activités communautaires ou sociales de leur choix, tout en favorisant une plus grande autonomie, un réseautage communautaire et le libre choix personnel.

#### Conditions de Prestation

- A. Le besoin en services de Connexions Communautaires doit être identifié lors de l'évaluation du participant et inclus dans le plan centré sur la personne (PCP).
- B. Les prestataires ne peuvent pas fournir des services à plus d'un participant à la fois, sauf indication contraire dans le PCP du participant.
- C. Le service peut être fourni de manière épisodique ou continue.
- D. Les participants sont responsables de la surveillance et de la supervision des prestataires individuels de manière continue.
- E. Le coordinateur de services et le participant doivent au minimum examiner le PCP du participant chaque mois. Cela inclut le suivi de l'utilisation ou de la non-utilisation des services de dérogation.
- F. Les services de connexions communautaires n'incluent pas de soins infirmiers directs. Lorsque de l'aide pour les activités de la vie quotidienne (ADLs) ou des tâches liées à la santé est nécessaire, le service de Soins Personnels doit être autorisé à la place.
- G. Ce service ne doit pas chevaucher, remplacer ou dupliquer d'autres services comparables fournis dans le cadre de la dérogation TBI, tels que les Soins Personnels, le Compagnon, les Services de Jour pour Adultes, le Répit ou le Transport Non Médical.
- H. Les connexions communautaires n'incluent pas l'habilitation et n'aident pas le participant à acquérir, conserver ou améliorer des compétences d'auto-assistance, de socialisation ou d'adaptation.
- I. Les services dans le cadre de la dérogation TBI sont limités à des services supplémentaires non couverts par le plan Medicaid de l'État, mais conformes aux objectifs de la dérogation visant à éviter l'institutionnalisation.
- J. Pas plus de 360 heures de connexions communautaires peuvent être autorisées au cours de la période d'admissibilité annuelle du participant.

#### Exigences pour les Prestataires

- A. Tous les prestataires de services de dérogation doivent :
  - 1. Être un prestataire Medicaid ;
  - 2. Se conformer à tous les titres applicables du Nebraska Administrative Code et aux lois de l'État du Nebraska ;
  - 3. Respecter les normes décrites dans l'accord de prestataire de services de la Division Medicaid et Soins de longue durée ;
  - 4. Suivre les formations DHHS sur demande ; et

5. Utiliser les précautions universelles.
- B. Les prestataires du TBI Waiver doivent suivre la formation TBI approuvée par le DHHS avant de fournir le service de connexion communautaire.
- C. Les prestataires de connexion communautaire doivent obtenir des informations adéquates sur les besoins médicaux et personnels de chaque participant et observer ainsi que signaler tous les changements au coordinateur des services.
- D. Un prestataire peut être une personne physique ou une agence.
- E. Chaque prestataire d'agence doit :
  1. Embaucher du personnel en fonction de ses qualifications, de son expérience et de ses compétences démontrées ;
  2. Fournir une formation pour s'assurer que le personnel est qualifié pour fournir le niveau de soins nécessaire ;
  3. Accepter de mettre les plans de formation à la disposition du DHHS ; et
  4. Assurer une disponibilité et une qualité de service adéquates.

## Tarifs

- A. Les tarifs pour la connexion communautaire sont établis par le DHHS et peuvent changer chaque année.
- B. La fréquence du service est horaire, avec un maximum de 360 par année d'éligibilité.